



**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS N°020/ 2023/
SW -BUCO**

**OBJET : MISE A JOUR DU MANUEL DES PROCEDURES
ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES ET FINANCIERES DE SWISSAID**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS N°04/ 2023/ SW –BUCO

Date de parution : 06-11-2023

Mise à jour 1: 09-11-2023

Mise à jour 2: 15-11-2023

Date de clôture Initiale : 15-11-2023

Date de clôture revue : 23-11-2023

Date d'Ouverture des Offres : 24-11-2023 A partir de 10heures

Lieu d'Ouverture des offres : Bureau de SWISSAID Niamey- Niger (voir adresse ci-dessous)

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte & Justification

SWISSAID est une œuvre d'entraide suisse, créée en 1948, indépendante politiquement et confessionnellement. Elle est active dans la coopération au développement dans neuf pays. Au sein de ces pays, elle soutient des projets principalement dans les domaines de l'agriculture écologique, les ressources naturelles, la société civile, l'approvisionnement en eau et la promotion des femmes. Les projets sont pilotés directement depuis les bureaux à l'étranger, par des coordinateurs locaux. En Suisse, la fondation essaie d'influencer les décisions concernant la politique du développement et informe la population sur les causes de la pauvreté et du sous-développement. Elle occupe dans le monde 191 collaborateurs, dont 40 en Suisse. SWISSAID dispose d'un budget annuel Global d'environ 21 millions de francs suisses. En 2018, environ 35 % des moyens financiers de SWISSAID ont été versés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). La majorité du chiffre d'affaires total est lié à des projets de développement (61 %) et utilisé exclusivement pour le travail dans les pays du Sud. Une petite partie de ces fonds, soit 17 %, est destinée au financement d'activités d'information et de sensibilisation en Suisse.

Au Niger, L'engagement de SWISSAID au Niger commence par un programme d'aide d'urgence en réponse à la longue période de sécheresse (1974-1984). Depuis ces années, l'organisation est restée au Niger, travaillant aux côtés des autorités nigériennes dans divers domaines liés au développement, à savoir

- Eau, hygiène et Assainissement,
- Les questions en lien avec le genre, y compris les groupes de masculinité,
- L'Agroécologie à travers l'appui aux petits producteurs agricoles.

Le Programme Pays 2019-2024 de SWISSAID est dans sa quatrième année d'exécution et présente de bonnes perspectives pour la totalité de son financement avec des tendances qui dépassent la planification financière originale.

Le Budget annuel de SWISSAID Niger est passé de moins de 2 millions en 2021 à plus de 3 millions de Francs Suisses en moyenne pour les années de 2022 et 2023.

Cependant, le manuel des procédures administratives et comptables ne répond plus aux attentes et au besoin actuel du Bureau de Coordination, n'étant pas mis à jour depuis l'année 2015.

Ainsi, les présents termes de référence définissent l'étendue de la mission qui sera confiée au consultant ou cabinet d'expertise pour analyser, adapter et améliorer le manuel de procédures administratives, comptables et financières existant afin d'être approuvé par le siège de SWISSAID.

2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission, c'est la mise à jour du manuel des procédures administratives, comptables et financières de SWISSAID au Niger. Il doit prendre en compte tous les aspects liés à la réglementation fiscales, ainsi que les bonnes pratiques en matière de gestion administrative, comptable et financière.

3. Activités à réaliser

Le Consultant ou le Cabinet aura à réaliser les travaux ci-après :

- ✓ Revue des anciens documents incluant l'ancien manuel des procédures administratives, comptables et financières, le statut du personnel, le standard minimum, la politique anti-corruption, la Politique de Protection contre l'exploitation, le harcèlement et les abus sexuels (politique PSEA), ainsi que les diverses Notes de service ;
- ✓ La Revue des normes minimales de SWISSAID siège ;
- ✓ Les Discussions et échanges avec certains personnels de SWISSAID ;
- ✓ Les discussions avec les membres du CCL ;
- ✓ Proposition d'un Draft de Manuel de procédures mise à jour ;
- ✓ Intégration des observations et feedback
- ✓ Soumission du Manuel final approuvé

4. Livrables attendus

Le Consultant ou le cabinet remettra un manuel de Procédures en Français, mis à jour et approuvé par SWISSAID, incluant en annexe le modèle des documents. Le document doit être assez exhaustif et précis, et ne devra pas excéder 50 pages afin de faciliter l'utilisation dudit document.

5. Calendrier et durée de la Mission

La durée de la mission est estimée à un (1) mois maximum. La date de début de la mission est prévue le 5 début décembre 2023 au plus tard.

Le Processus se fera de la manière suivante :

- Une réunion de lancement est nécessaire afin de mieux expliquer les attentes des deux parties. Cette réunion peut être faite sous forme d'un mini atelier afin de noter les différentes orientations
- Si nécessaires, des entretiens complémentaires peuvent être faits
- Un draft de manuel est proposé pour une première lecture. Cette première lecture peut requérir des réunions de clarification y compris avec le siège
- La prise en compte des retour et l'amendement du manuel
- La soumission de la version finale

6. Profil du prestataire

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements des dites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.

Le consultant ou un cabinet doit nécessaire avoir une expérience confirmée en matière de rédaction et ou la mise à jour de Manuel de procédures, audit et appui conseils. Il devra avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organisations non gouvernementales. La Connaissance des procédures de SWISSAID constituerait un atout majeur.

7. Soumission des dossiers de candidature

Les candidats éligibles intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature un original et deux copies de la proposition technique et de la proposition financière placée dans une enveloppe unique portant clairement la mention « APPEL D'OFFRES POUR MISE A JOUR DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES ET FINANCIERES DE SWISSAID. À N'OUVRIR QU'EN COMMISSION » et déposés auprès de SWISSAID Niger BP : 10575 Niamey, N° 113, rue YN – 121 (Yantala Haut) – Av MALIBERO, Quartier YANTALA PLATEAU – BP : 10 575 NIAMEY - NIGER, Tél. : 227 / 20 75 54 30 E-mail : mail@swissaidniger.org

L'ouverture des plis sera faite **le vendredi 24 novembre à 10 Heures** dans la salle des réunions de l'ONG SWISSAID NIGER à Niamey en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

1. DONNÉES PARTICULIÈRES DE L'APPEL D'OFFRE

Cet appel d'offre est ouvert aux consultants individuels, aux bureaux d'études, et cabinets d'expertise comptable, d'audit, de commissariat aux comptes, etc., possédant les compétences requises et le personnel qualifié pour exécuter la consultation.

SWISSAID invite par la présente toutes les personnes citées ci haut à soumettre une proposition technique et une proposition financière pour les services nécessaires à la consultation décrite dans les termes de référence. Les propositions pourront servir de base à de futures négociations, et à la préparation de la version finale d'un contrat entre le cabinet sélectionné et SWISSAID selon les règles et procédures en vigueur.

SWISSAID ne paiera aucune avance avant la livraison des services, sauf si les nécessités l'exigent.

2. CLARIFICATIONS ULTERIEURES

Les Personnes désirant obtenir des éclaircissements sur lesdits documents doivent en notifier à SWISSAID au plus tard avant la date de remise des propositions. Toute demande d'éclaircissement doit être envoyée à l'adresse de SWISSAID par mail à l'adresse « mail@swissaidniger.org » afin de respecter le principe de transparence et d'équité.

3. ÉTABLISSEMENT DES PROPOSITIONS

Une proposition technique et une proposition financière sont sollicitées. Chacune de ces propositions doit être rédigée en français.

3.1 Proposition technique

La proposition technique doit comporter au minimum les éléments suivants :

- Une brève présentation de la structure pour les personnes morales ou de l'expérience du consultant
- La méthodologie succincte, y compris une proposition à titre indicatif du plan de travail
- Une note détaillée précisant le moyen humain déployé y compris le CV de ou des experts engagés dans la rédaction du manuel
- Des attestations de bonne fin pour des prestations similaires

Si toutes les informations demandées ne sont pas fournies, l'entière responsabilité d'une telle omission, pouvant entraîner le rejet de la proposition, incombe au soumissionnaire.

3.2 Proposition financière

La proposition financière doit indiquer tous les coûts afférents à la consultation en monnaie locale.

4. EVALUATION DES PROPOSITIONS

Un processus en deux étapes sera appliqué pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique est menée en premier, suivie de l'évaluation financière.

Proposition technique (60 points attribués)

Le comité d'évaluation mis en place évaluera d'abord les propositions techniques en prenant en compte les éléments suivants, de manière non exhaustive :

- L'expérience du consultant ou de la structure dans des prestations de service similaire,
- La qualité des ressources humaines proposées
- La connaissance du mode de fonctionnement des ONG en général et celle de SWISSAID en particulier

Les Offres doivent avoir au minimum moins 80% des points, pour être considérée dans l'évaluation financière.

Proposition financière (40 points attribués)

Le comité d'évaluation considérera l'offre financière en prenant en compte la pertinence des propositions techniques avant de considérer l'offre financière qui représentera 30 points dans le processus d'évaluation.

Classement final

Les propositions seront enfin classées en fonction de leurs notes technique et financière combinées.

5. SIGNATURE DU CONTRAT & EXECUTION DE CONTRAT

SWISSAID notifiera le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note globale, en l'invitant à la signature du Contrat.

L'adjudicataire pleinement doit être disponible pour commencer à exécuter la prestation au plus tard le 04 décembre 2023.

Le Manuel est censé être en vigueur à partir du 1er janvier 2024.